

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**PROCEDURE ADAPTEE**

**Marché public de travaux de réfection de la couverture de la petite salle et des vestiaires du Gymnase de l'Etenduère**

**1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché**

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209  
85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45-[www.lesherbiers.fr](http://www.lesherbiers.fr)  
Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

**2) Objet du marché et caractéristiques principales**

La présente consultation concerne la réalisation des travaux de réfection de la couverture de la petite salle et des vestiaires du Gymnase de l'Etenduère aux Herbiers (85), sous la forme d'un marché ordinaire. Marché constitué d'un lot unique et d'une tranche unique.

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre.

Les variantes de type performance technique, environnementale, financière sont acceptées mais le candidat doit, au préalable, répondre à l'offre de base et joindre un explicatif des avantages de la variante proposée par l'entreprise qui doit alors établir tous les documents nécessaires à sa compréhension.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestation supplémentaire éventuelle.

**3) Durée du marché et lieu des travaux**

L'attention des entreprises est attirée sur le respect du calendrier imposé dans le cadre de la procédure : **les travaux auront lieu à partir du 3 juin jusqu'au 14 juillet 2019.**

L'entrepreneur devra s'assurer de l'approvisionnement des matériaux et du matériel en amont de la semaine 23. Dans le cadre de son offre, l'entrepreneur fournira un planning détaillé des travaux et précisera les délais et dates d'intervention sur lesquels il s'engage.

Lieux des travaux : Gymnase de l'Etenduère – Rue de l'Amiral de l'Etenduère aux Herbiers

**4) Conditions relatives au marché**

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

**5) Conditions de participation**

Conformément aux articles 48 à 54 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

**6) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Prix des prestations : 55 %

Valeur technique : 35 %

Délais d'exécution : 10 %

**7) Procédure**

Procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 34 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics

**8) Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : le **26 mars 2019 à 12 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

**9) Renseignements**

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

**10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence**

Le 6 mars 2019